

Le plastique: un problème pour l'homme et la nature

La pollution par le plastique, dont la lutte implique un changement de paradigme, est l'un des dangers majeurs pour notre environnement. Les entreprises qui établissent de manière proactive une gestion durable du plastique et misent au bon moment sur des solutions alternatives devraient se procurer des avantages concurrentiels.



MESSAGES CLÉS

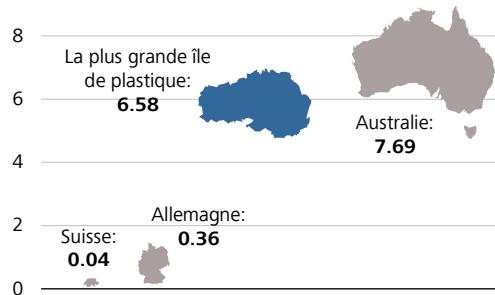
- 1 Le plastique est certes un matériau très utile pour la fabrication et la consommation, mais il représente un énorme danger pour l'homme et la nature s'il se propage dans l'environnement.
- 2 Les mers du monde entier sont à elles seules polluées par des centaines de milliers de tonnes de déchets de plastique chaque année, ce qui entraîne des dommages écologiques et économiques majeurs.
- 3 A côté des initiatives privées, les milieux politiques essaient aussi d'éviter la catastrophe écologique imminente en mettant en place des législations de plus en plus strictes.
- 4 Les entreprises qui se dirigent suffisamment tôt vers l'abandon du plastique n'adoptent non seulement un comportement écologique responsable mais devraient à moyen et long terme se procurer des avantages concurrentiels.



GRAPHIQUE SUR LE THÈME

La pollution plastique est un grave problème

Comparaison des surfaces, en millions de km²



Sources: Greenpeace, Raiffeisen Suisse Investment Advisory

Dommages écologiques et économiques dévastateurs

La manière désinvolte avec laquelle notre société de consommation gère son plastique risque de conduire l'homme et l'environnement au fiasco le plus total. Les «îles» géantes de déchets plastiques dans les océans ainsi que les animaux marins qui périssent à cause de la pollution plastique sont de plus en plus dénoncés dans les médias, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Les conséquences catastrophiques de la pollution par le plastique semblent certes avoir trouvé un certain écho dans l'opinion publique ces dernières années. Mais les milieux politiques tentent de contrer cette tendance de différentes manières, et nous sommes encore bien loin d'une gestion durable des déchets plastiques. Il suffit de penser aux gobelets à café en plastique de la cantine, aux emballages inutiles de nombreux aliments ou aux films alimentaires que nous utilisons dans nos propres cuisines.

Ces exemples illustrent les multiples possibilités d'utilisation du plastique et son gros avantage en tant que matériau de fabrication et de consommation. Pourtant, la résistance chimique généralement très élevée de tous ces plastiques comporte un risque sérieux, vu que le plastique reste des centaines d'années dans la nature si l'on ne prend pas garde à bien l'éliminer. La décomposition d'une ligne de pêche dure environ 600 ans, celle d'une bouteille de plastique 450 ans, tandis qu'il faut environ 50 ans à un gobelet en polystyrène pour se dégrader et 10 à 20 ans à un sachet en plastique pour disparaître sans laisser de traces.

Cette lente dégradation représente un immense risque pour l'homme et la nature. L'accumulation des déchets de plastique dans la mer entraîne souvent des blessures, voire la mort des animaux marins, dont celle d'espèces protégées comme la tortue de mer. Malheureusement, il n'est pas rare que le plastique atterrisse dans les différents océans à un moment ou un autre. D'après des calculs du WWF, 220'000 à 630'000 tonnes de plastique sont déversées dans la mer chaque année rien qu'en Europe, après la Chine, qui est le deuxième plus gros producteur de plastique du monde. Mais il n'y a pas que pour les animaux que le plastique est devenu un risque dans la nature. En effet, s'il prend la forme de microplastique, c'est-à-dire de particules d'un diamètre inférieur à cinq millimètres, le plastique entre dans la chaîne alimentaire et finit par être ingéré par l'homme. Les répercussions à long terme sur la santé ne font l'objet d'une recherche scientifique que depuis très peu de temps.

Enfin, la pollution par le plastique entraîne également des dommages économiques concrets. Les déchets se trouvant dans les océans coûtent environ 8 milliards de dollars par an dans le monde entier. D'après des estimations, la réparation des hélices de bateau dans lesquelles se prennent les «filets fantômes» ainsi que la remise en état des systèmes de refroidissement coûtent environ 280 millions de dollars par an à la navigation dans la zone Asie-Pacifique. Les coûts dus à la détérioration du matériel et des équipements de bateaux de pêche s'élèvent à plus de 60 millions d'euros par an. A cela s'ajoutent également les coûts difficilement chiffrables du secteur du tourisme. Les régions de l'Asie et du Pacifique estiment le montant des dommages à plus de 620 millions de dollars par an.

THÈMES DE PLACEMENT RAIFFEISEN

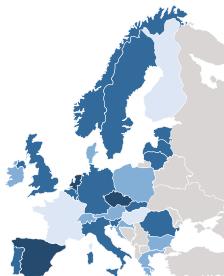


GRAPHIQUE SUR LE THÈME

La Suisse a un potentiel de rattrapage

Taux de recyclage des emballages en plastique, 2019

- plus de 50%
- 40% – 50 %
- 30% – 40 %
- moins de 30%
- pas de données



Sources: PlasticsEurope, Raiffeisen Suisse Investment Advisory

La prise de conscience du problème du plastique a également fini par gagner les milieux économiques, et en particulier l'industrie. Le regard critique des consommateurs, la réglementation plus stricte et, enfin et surtout, la pression des bailleurs de fonds plus sensibilisés ont incité de nombreuses sociétés à revoir leur mode de pensée concernant l'utilisation du plastique. Un certain nombre d'industries réputées et spécialisées dans la fabrication de biens de consommation et d'emballages ont, par exemple, signé le «New Plastic Economy Contract» de la fondation Ellen MacArthur. Ce contrat prévoit entre autres que les matériaux d'emballage doivent pratiquement tous être réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2025.

Indépendamment du fait que les entreprises aient signé ce contrat ou non, ou qu'elles se tournent vers une économie plus durable des emballages et des matériaux en dehors d'un contexte obligatoire, ces changements de comportement montrent malgré tout qu'elles s'attaquent au mal par la racine. Car moins on introduit le plastique dans le circuit et plus on le recycle, plus on réduit la quantité de déchets improprement éliminés qui conduit à un désastre écologique.

En abandonnant la consommation (excessive) du plastique, ces entreprises ne contribuent pas uniquement à lutter de manière drastique contre la pollution environnementale. Elles se procurent également des avantages concurrentiels à moyen et long termes. En effet, vu que le taux de recyclage du plastique présente encore un gros potentiel d'amélioration et que les politiciens devraient promulguer des dispositions plus strictes dans ce domaine, l'utilisation de matériaux alternatifs dans les entreprises témoigne d'une vision entrepreneuriale à long terme.

Mise en œuvre par un Certificat Tracker sur le «Solactive Sustainable Plastic Economy Net Total Return Index»

Afin d'investir dans une économie du plastique durable, il est judicieux d'investir dans toute la chaîne de création de valeur. Le certificat recommandé «Open-End-Tracker» représente l'indice boursier «Solactive Sustainable Plastic Economy». Ces principales composantes sont des fabricants de biens de consommation qui souhaitent modifier leurs emballages, des fabricants de matériaux d'emballage alternatifs et des entreprises adoptant des méthodes de recyclage innovantes.



Opportunités

- Les sociétés qui anticipent ces défis importants et proposent des solutions viables devraient plus particulièrement profiter de cette évolution.
- Raiffeisen Suisse Investment Advisory vérifie et adapte périodiquement l'univers des actions, sachant que celui-ci évolue en permanence.

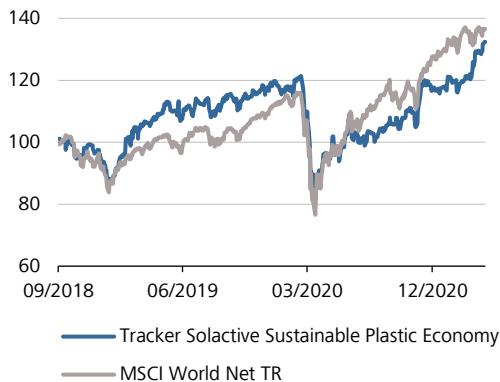


Risques

- Des solutions à court terme ne sont pas en vue. Une couverture médiatique qui change en permanence peut éventuellement reléguer ce problème environnemental au second plan.
- Les investissements s'effectuent au niveau mondial et parfois dans des entreprises moyennement capitalisées. En plus des variations monétaires, il faut s'attendre à une plus grande fluctuation des cours.



ÉVOLUTION DE LA VALEUR INDEXÉE



100 = 5 septembre 2018
Source: Bloomberg

Nom	Certificat Tracker sur le «Solactive Sustainable Plastic Economy Net Total Return Index»
ISIN	CH0412535145
Monnaie	CHF
Performance (annualisée, depuis lancement*)	11,1%
Volatilité (360 jours)	18,9%
TER (total des frais sur encours)	0,95%
Prix	1'309.50

* Lancé le 5 septembre 2018

Données au 31 mars 2021

Source: Bloomberg

Investment Advisory
Raiffeisen Suisse

publié: mai 2019
mise à jour: avril 2021

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse Investment Advisory

Raiffeisenplatz

9001 St-Gall

investmentsolutions@raiffeisen.ch

Internet

www.raiffeisen.ch/placements

Thèmes de placement

Découvrez nos autres thèmes d'investissement

www.raiffeisen.ch/themes-de-placement

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque

Raiffeisen locale

www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSFIn. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers ». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuelles commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN